



Le Mazet

BULLETIN MUNICIPAL

ÉTÉ 2024 / N°71



SOMMAIRE

VIE MUNICIPALE

Compte rendu des Conseils municipaux	3
Conseil Municipal des Enfants	7
Cérémonie du 8 Mai	8
Sapeurs Pompiers	9
École Albert Camus	10
Travaux	12

INFOS DIVERSES

La Route des Savoir Faire	14
---------------------------	----

VIE CULTURELLE

Calibert en Scène	16
-------------------	----

INFOS DIVERSES

Assainissement	18
Territoires éducatifs ruraux	19
Résultats des Élections	20
Ardéchoise	21
Pompes Funèbres Dolmazon	21

INTERCOMMUNALITÉ

École de Musique	22
Haut-Lignon Foot	23
6x6 Regards de Femmes	24

VIE ASSOCIATIVE

Les Amis de l'Église de Saint-Voy	25
Église Évangélique Libre du Riou	26
Les jeux du Plateau	26
Chorale « Voix-ci Voy-là »	27
Scrabble	28
Fête de la Musique	28
Centre de Vacances La Costette	29
Association des Parents d'Elèves	30
Église Protestante Unie du Mazet	31
Environnement et Patrimoine	31
Le Jardin Christian Grosclaude	32

VIE PRATIQUE

MAIRIE

Tél 04 71 65 01 09

Fax 04 71 65 07 38

Mail : mairie@mazet-st-voy.com

Site : www.mazet-st-voy.com

Ouverture : mardi et jeudi 8h-12h/ 14h-18h. mercredi et vendredi 8h-12h samedi 8h-12 h.

OFFICE DE TOURISME

Tél 04 71 65 07 32

Mail : lemazet@ot-hautlignon.com

Site www.ot-hautlignon.com

Pompiers : 18

Gendarmerie Nationale : 17 (brigade de Tence)

SAMU services d'urgence : 15

Centre antipoison : 04 73 75 17 51 (Clermont-Ferrand)

N° européen : 112

Bibliothèque municipale (au dessus de la mairie) : 04 71 65 09 10

Ouverture : mercredi 14 h 18 h. jeudi 10 h 12 h. vendredi 15 h 18 h. samedi 10 h 12h

Crèche Les Pitchounets : rue des écoles 04 71 65 06 22

Ecole Albert Camus : rue des écoles 04 71 65 00 68

Centre de loisirs intercommunal (en dessous du Calibert) : 04 71 65 02 47

ADMR Le Chambon/Le Mazet 04 71 56 37 24

Assistant social 04 71 65 08 96 ou 04 71 07 40 60

Résidence de Personnes Agées Le Lizieux 04 71 65 08 95

Taxis ARGAUD 04 71 59 04 85

Taxi Service Yohann RUEL 04 71 59 73 17

Déchetterie : 04 71 65 93 02

Pompes funèbres Dolmazon 23 route de tence 43520 Le Mazet-

Saint-Voy 06 09 36 83 80 ou 06 46 73 69 76. Urgence décès 24h/24h et 7j/7j.

Professionnels de santé

- Médecin 11 route de Tence : Dr. Guy RUEL 04 71 65 05 50
- Pédicure « Résidence Personnes âgées » sur RDV une fois par mois Route du Chambon
- Dentiste 29 route de Tence : Dr.Pierre PEYRARD 04 71 65 04 81
- Pharmacie du Plateau 13 route de Tence
Dr Pascal MERMET-BOUVIER 04 71 65 66 66
- Marion FOURQUET psychomotricienne
12 route de Tence . Tel 07 80 01 71 78
- Justine BRUYÈRE et Quentin ESPEUT ostéopathes
12 route de Tence. Tel : 04 15 49 00 77
- Mme Anne SAVROT Infirmière (dans cabinet médical)
11 route de Tence. Tel : 04 71 58 38 15

Défibrillateur : sous la mairie, à coté de la porte de l'ascenseur et également au Calibert, à côté de l'entrée

N° ISSN : 0988-5765. Dépôt légal : juillet 2024.
Tirage : 800 exemplaires.

Crédit photos : Pierre Suchère, Alain Debard, Ecole Albert Camus, Club de scrabble, Eglise Protestante Unie, Parents d'Elèves, Haut-Lignon Foot, Centre de Vacances La Costette, Église Évangélique Libre du Riou, Chorale « Voix-ci Voy-là », Environnement et patrimoine, Les jeux du Plateau, Les Amis de l'église de Saint-Voy

Directeur de publication : Alain DEBARD
Coordination de la rédaction : Pierre SUCHÈRE

Conception, création et réalisation : AmélieRStudio

CONSEIL MUNICIPAL DU 28 décembre 2023

Tarifs municipaux 2024 :

Le conseil municipal adopte les tarifs municipaux et les tarifs du camping pour l'année 2024.

Assainissement du Camping

Il va être demandé un diagnostic de l'existant ainsi qu'un projet de rénovation au cabinet d'études REALITES

ENVIRONNEMENT chargé de l'étude globale portant sur l'assainissement dans la commune.

D'autre part le Conseil adopte le montant global des travaux concernant le changement des bornes électriques pour un montant de 36 403,33€, montant pris en charge à 45% par le Syndicat d'Electrification.

Décisions Modificatives :

Plusieurs décisions modificatives sont nécessaires sur les budgets Communaux Eau et Camping, elles sont adoptées à l'unanimité.

Engagement, liquidation et mandatement des dépenses d'investissement avant le vote du budget 2024 :

Le conseil municipal autorise

le maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette jusqu'à l'adoption du budget 2024.

Convention avec la CCHL pour mise à disposition de bâtiments communaux :

Le Conseil approuve le retrait de la convention de mise à disposition des locaux de la Crèche, du Centre de loisirs et de la médiathèque à la Communauté de communes du Haut Lignon, ceux-ci sont mis à disposition à titre gratuit, seuls les frais de fonctionnement de ces différents locaux seront facturés.

Convention pour la mise à disposition de personnel par la Communauté de commune du Haut Lignon

Le conseil municipal approuve les deux conventions à passer avec la Communauté de communes pour la mise à disposition de son personnel pour l'accompagnement des enfants à la cantine et pour le temps périscolaire :

Accompagnement enfants sur 36 semaines = 7992 €

Périscolaire sur 36 semaines = 9324 €

Référent déontologue de l'élu local

Toute collectivité territoriale doit désigner un référent déontologue de l'élu local chargé d'apporter aux élus locaux tout conseil utile au respect des principes déontologiques définis dans la charte de l'élu local.

Le conseil municipal désigne Mme Élise UNTERMAIER-KERLÉO, Maître de conférences de droit public à l'Université Jean Moulin-Lyon 3 proposée par le CDG43.

Compétences Communauté de communes du Haut Lignon

Suite aux échanges entre les services de la Communauté de communes et les services de la Préfecture, il est proposé d'adapter les statuts de la CCHL Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité ce changement des statuts de la Communauté de communes.

CONSEIL MUNICIPAL DU 9 avril 2024

Compte Administratif 2023:

Budget principal :

Les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 775 128, 60€, les recettes à 1 089 467,55 soit un résultat de clôture positif de 314 336,95€ qui est affecté en réserves.

Les dépenses d'investissement s'élèvent à 690 749,77 €, les recettes à 430 598, 39€ soit un résultat de clôture déficitaire de 260 151, 38€ .

Dans ces dépenses le remboursement de la dette pour 185 081,35€, les travaux de

bâtiment (école) pour 93 491,52€, les travaux de voirie pour 111 281,10€, l'aménagement de l'aire de jeux route de Tence pour 45 273,60€.

En recettes le FCTVA pour 73 103, 14 €, les réserves (excédent de fonctionnement) pour 271 871,11€.

En attente sur 2024, la subvention Leader (15 000€) pour travaux aire de jeux, la DETR pour travaux de l'école (32000€) et voirie (31000€), la Région pour chemin piétonnier rte de Fay (20 000€).

Assainissement :

Fonctionnement Dépenses : 82 770,07€

Recettes : 89 614,55€

Le compte est excédentaire de 6 844,48€, reportés.

Investissement :

Dépenses : 45 745,68€

Recettes : 106 638,20€

Le compte est excédentaire de 60 892, 52€ reportés.

EAU :

Ce compte présente un résultat d'équilibre en dépenses et recettes de fonctionnement à hauteur de 211 550,51€

Investissement : Dépenses 36 216,49€

Recettes 60 496,69€

Ce compte est excédentaire de 24 280,20€, reportés.

Rénovation des Façades de l'École Albert Camus

Les travaux n'ont pas été réalisés par l'entreprise suivant le planning initialement prévu (mois d'août), le conseil décide d'appliquer des pénalités de retard suivant les modalités appliquées réglementairement en pareil cas.

Camping :

Fonctionnement

Dépenses : 85 676,27€

Recettes : 91 991, 16€

Ce compte est excédentaire de 6 314,89€

Investissement :

Dépenses 21594,15€

Recettes : 40830,49€

Ce compte est excédentaire de 19 236,34€.

Le Conseil municipal à l'unanimité donne quitus à Monsieur le Maire pour sa gestion de la commune pour l'année 2023.

Vote des taux

Les bases ayant déjà été réévaluées de 3,19% par les services des impôts il est proposé de ne pas augmenter les taux qui restent les suivants pour 2024 : 36,23% pour le foncier bâti et

72, 35% pour le non bâti. La taxe d'habitation concerne les propriétaires qui utilisent leur logement comme résidence secondaire, celle-ci passe de 8,68 à 9,18%.

Taux de fongibilité des crédits :

Le Conseil municipal donne faculté à Mr le Maire de procéder à des mouvements de crédits entre chapitres dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chacune des sections à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel.

Budgets prévisionnels 2024

Budget général :

Fonctionnement :

Equilibré à 1 146 630,00€, il dégage un excédent de fonctionnement de 329 633,05€ viré à la section investissement.

En dépenses les charges à caractère général pour 259 260, 00 €, les dépenses de personnel pour 326 370€, les autres charges de gestion courante pour 73 000€.

En recettes le produit des impôts directs pour 560 235, 00€ et les dotations et participations pour 338 855, 00 €.

Investissement : Il s'équilibre en recettes et dépenses à 1 189 610,47€.

En dépenses on trouve le remboursement de la dette, des travaux et achats de bâtiment pour 242 000€, des travaux d'aménagement du village pour 438 720,62€.

En recettes le FCTVA pour 60 000€, les réserves (excédent de fonctionnement) pour 314 338,95€, la DETR (travaux bâtiments et voirie) pour 63 000€, le Département pour 60 000€ et un emprunt de 100 000€.

Budget de l'eau :

Fonctionnement : s'équilibre en recettes et dépenses à 173 170,00€ avec :

En dépenses les charges à caractère général (SGEV , SIPEP , Etc. ...) pour 96 800,00€ .

En recettes les redevances eau , les branchements neufs pour 167 650,00€ .

Investissement : équilibré à 231 730,20€ en dépenses et recettes d'investissement. En dépenses d'investissement on trouve surtout

les travaux de la route de Fay et du Lizieux pour 180 000€.

Budget de l'assainissement :

Equilibré en recettes et dépenses de fonctionnement à 87 340,00€.

Equilibré à 165 237,00 € en recettes et dépenses d'investissement.

En dépenses on note surtout les travaux (route de Fay) pour 72 697,00 € et l'étude diagnostic du réseau pour 61 500€.

En recettes l'excédent d'investissement reporté de 60 892,52€ les réserves pour 6844,48€, le virement de la section de fonctionnement de 6020€, la subvention de l'Agence de l'eau pour 16 310 € et un emprunt de 25 000€.

Camping :

Equilibré en recettes et dépenses de fonctionnement à 92 124,89€.

Equilibré à 42 946,34€ en recettes et dépenses d'investissement.

En dépenses les remboursements d'emprunts pour 12 890 € et les travaux d'améliorations

(bornes électriques) pour 21 646,34€. En recettes l'excédent de fonctionnement de 19 236,34€

Délibérations :

Une parcelle boisée située à Bronac Haut Section 0A 329 est en vente. Après vérification il s'avère que le réservoir communal de Chiraud est situé sur cette parcelle, il importe de mettre en place un périmètre de sécurité et d'améliorer l'accès au réservoir. Le Conseil donne son accord pour l'achat de cette parcelle d'une surface de 7755m², le prix de vente ayant été fixé à 1000 €.

Communalisation chemins :

1)La Cuche

Le Conseil étudie deux demandes de communalisation, la première concerne le chemin de la Cuche où les deux propriétaires riverains se sont mis d'accord pour un nouveau tracé. Le Conseil approuve les

termes de l'accord, le terrain sera cédé gratuitement à la commune qui prend en charge les frais de notaire et de géomètre.

2) Les Brottes

Le futur acheteur de la maison des Brottes demande également une régularisation du chemin d'accès à la maison, accord du Conseil municipal. Frais de notaire et de géomètre à la charge de l'acquéreur.

Travaux forestiers ONF à La Chau de Laroue :

Le Conseil approuve le programme de coupe envisagé sur cette zone humide dans le cadre d'une renaturation de celle-ci, coupe prévue à l'automne 2024, réalisée au câble mât.

Il approuve dans le même temps la convention d'assistance technique chargeant ONF de conduire l'exploitation forestière en forêt communale de la Chau de la Roue, convention tri partite conclue avec le SICALA qui a en charge le projet de renaturation.

Subventions associations :

Comité Départemental de la résistance : 100€

Musique Contemporaine : 300€

Athlé Tence : 500€

Prime pouvoir d'achat :

Le Conseil approuve le versement de cette prime aux agents en exercice en janvier 2023, au prorata du temps mensuel de chaque agent, pour un montant global de 5280,95€.

Questions diverses :

Demande d'achat parcelle 259 de terrain communal route de Tence.

Le Conseil approuve la décision de vente au prix de 10€ le m² d'une partie de cette parcelle, suivant la délimitation qui en sera faite par le géomètre au droit de la propriété du demandeur.

CONSEIL MUNICIPAL DU 12 juin 2024

Tirage au sort des jurés d'assises

- Denisot Laure Jacqueline 3 place des écoliers Foumourette .

- Eyraud Nilis route de la Claire Les Eyrauds .

- Fournier Liliane épouse Russier 676 chemin des Bachassous

Vote du taux de la taxe d'habitation (applicable pour les résidences secondaires):

Le taux proposé est de 8.68 %. Le conseil municipal approuve ce taux à l'unanimité.

Cession immeuble 4 route de Fay

Comme le prévoyait le bail de location-vente passé en 2017, le boucher Pascal Dominguez souhaite rembourser la somme restante soit 43 601.01 € afin d'acquérir la pleine propriété de cet immeuble . Les frais d'acte sont à la charge de l'acheteur.

Situation de la caserne des pompiers vis-à-vis du SDIS

Le CASDIS (Conseil d'administration du service départemental d'incendie et de secours) souhaite clarifier la situation juridique des casernes. En effet, les locaux étaient jusque-là gracieusement mis à disposition du service d'incendie et de secours par la commune. Deux possibilités s'offrent dorénavant à la mairie :

- Garder la propriété du local et faire un bail au SDIS.

- Soit transférer l'entière propriété des bâtiments au SDIS.

Le conseil décide à l'unanimité de garder la propriété du bâtiment accueillant notre service de pompiers étant donné le projet de construction d'une nouvelle caserne intercommunale et de mettre en place un bail à destination du SDIS.

Subvention aux associations

Calibert en Scène qui, en 2023, a offert 32 évènements (26 affiches ainsi que des propositions hors les murs) prévoit un budget de 43 768 € pour 2024. L'association demande une subvention de 3 900,00 € (3 000,00 € pour le fonctionnement, 500,00 € pour les fournitures et 400,00 € pour la fête de la musique). Le conseil accorde à l'unanimité la subvention.

Comité d'Animation demande une subvention de 1312,83 € (1 000.00 € pour le fonctionnement et 312.83 € concernant les frais de fourniture des décorations de Noël). Le conseil accorde à l'unanimité la subvention.

Festival Impromptu demande une subvention de 300,00 € pour l'organisation de deux concerts (18 juillet concert de musique classique au temple et 30 juillet chansons françaises au Calibert). Le conseil accorde à l'unanimité la subvention.

Adhésion Fin Gras 2024

Le conseil accepte à l'unanimité l'adhésion pour un montant de 250,00 € à l'association du Fin Gras du Mézenc.

Renouvellement de la ligne de crédit

Deux propositions pour le renouvellement de la ligne de crédit pour un montant de

150 000,00 €. C'est la proposition de la caisse d'Épargne qui est retenue par le Conseil.

Information sur le choix des entreprises pour la rue du Lizieux et la route de

Fay par la commission d'appel d'offres

Trois entreprises avaient soumis leurs offres :

- SARL Christian FAURIE

TP/BOUCHARDON Frères SA pour un montant H.T. de 290 240,00 €

- FAURIE SAS pour un montant H.T. de 313 700,00 €

- SDRTP SAS/SARL GREG TP pour un montant H.T. de 339 900,00 €

La commission d'appel d'offres a choisi l'entreprise SARL Christian FAURIE TP/BOUCHARDON Frères SA pour un montant H.T. de 290 240,00 € qui se décompose ainsi : 40 160 € pour les eaux

Usées, 126 675€ pour l'Eau potable, 49 750€ pour le réseau de chaleur, 30 375 € pour les réseaux secs. Les travaux débuteront en septembre.

Questions diverses

Les habitants de Mazelgirard souhaitent que la commune étudie la mise en place d'une

réserve incendie, le Conseil donne son accord. Le SDIS sera consulté sur les modalités (

type de réserve) et l'emplacement dans le village.

Aménagements pour réduire la vitesse dans la traversée du village de Foumourette :

Le Conseil donne son accord au projet soumis par les Services du Département pour

l'installation de deux passages piétons, de bandes rugueuses à l'entrée du village côté

Charreyrot et d'une chicane à l'entrée du village côté Les Balayes.

TARIFS 2024

LOCATION LOCAUX	Appartement T2 Allée des Jardins (mensuelle)	350.00€
	Cabinet Médical local médecin	250.00€
	Cabinet Médical local infirmière	150.00€
	Halle Fermière (mensuel)	200.00€
SALLE LE CALIBERT	Location la journée: associations communales	gratuit
	Caution demandée associations extra-communales	500.00€ 300.00€
DROITS DE PLACE	Le mètre linéaire	0.50€
PHOTOCOPIES	Photocopies	0.20€
OUTILLEURS	Camions ordinaires	45.00€
	Semi- remorques	55.00€
CIMETIÈRE	Concessions le m2	215.00€
	1 place 2,94 m2	632.00€
	2 places 4,90m2	1 053.00€
	Caveaux le m2	810.00€
	6 m2	4 860.00€
	1 case (10ans) 1 case (50 ans)	470.00€ 660.00€
TRAVAUX EN REGIE	Coût horaire Engin+Conducteur	100.00€
	Main d'œuvre	35.00€
SERVICE DE L'EAU	Abonnement	74.00€
	Prix du m3	0.850€
	Forfait branchement TTC (jusqu'à 25 m)	1 500.00€
	Le ml supplémentaire	15.00€
	Rétablissement abonnement suspendu à la demande de l'abonné H.T.	480.00€
SERVICE DE L'ASSAINISSEMENT	Abonnement	65.00€
	Redevance au m3	0.980€
	Participation pour assainissement collectif Frais de branchement sur devis au coût réel	2 760.00€

Conseil municipal des enfants

L'année s'achève pour l'équipe du conseil municipal des enfants. Ils ont participé aux deux cérémonies commémoratives du 11 novembre et du 8 mai avec des lectures de texte ainsi que la vente des bleuets avec le même enthousiasme. Leur action a permis de récolter de l'argent destiné à alimenter le fond d'aide aux veuves et veufs de guerre et aux pupilles de la Nation, aux victimes de guerre et du terrorisme afin de les accompagner moralement et financièrement dans leur vie quotidienne, comme dans leurs projets de reconstruction. A noter, le 8 mai, la présence d'un jeune porte drapeau, Antoine, qui a dignement porté l'emblème de la république qui rend hommage, au nom de la Nation française, aux combattants et aux disparus.

Dans un autre registre, très concernés par la future cour de l'école, les élus ont administré une enquête auprès de leurs camarades à l'école afin de recueillir les idées du plus grand nombre. Ils ont émis des suggestions qui seront prises en compte lors de l'élaboration du projet d'aménagement : plus de végétaux, espace multisports, jardin pédagogique, ...

Dans un esprit de solidarité, une collecte pour les restos du Cœur a eu lieu à la sortie de l'école et salle sous la mairie en mars. Les dons ont été remis à la structure du Chambon sur Lignon dont les bénéficiaires sont des habitants de l'ensemble de la communauté de communes. Une action importante qui sera renouvelée l'année prochaine.

On note également un travail autour d'un projet en lien avec la protection de l'environnement. L'idée est d'organiser sur un même jour un après-midi vide hangar (celui des Merles, dans lequel est entreposé du matériel non utilisé de la commune) sur la place devant la Mairie et une randonnée « nettoyons la nature » ouverte aux familles. La somme récoltée reviendrait au CM pour financer quelques projets. Cet après-midi initialement prévu le 29 juin sera reporté en septembre pour cause d'élections.

Le projet cinéma initié l'année dernière pourra voir le jour cet automne avec « plein la bobine » qui propose des séances de films clés en main avec des ateliers de pratique et de sensibilisation à l'image.

Un grand merci à tous les enfants. Nous aurons la joie d'en retrouver certains à la rentrée, d'autres vont nous quitter (déménagement, entrée en 6ème). Un renouvellement important aura lieu lors des prochaines élections avec 5 nouveaux membres à élire pour remplacer les départs.

Très bel été à tous !



Brigitte ROYET

Propriétaires riverains, sachez que vous avez obligation d'élaguer vos plantations dès lors que celles-ci débordent et empiètent sur la voie publique. Ceci est très gênant, particulièrement en hiver pour le déneigement. Pensez-y !!

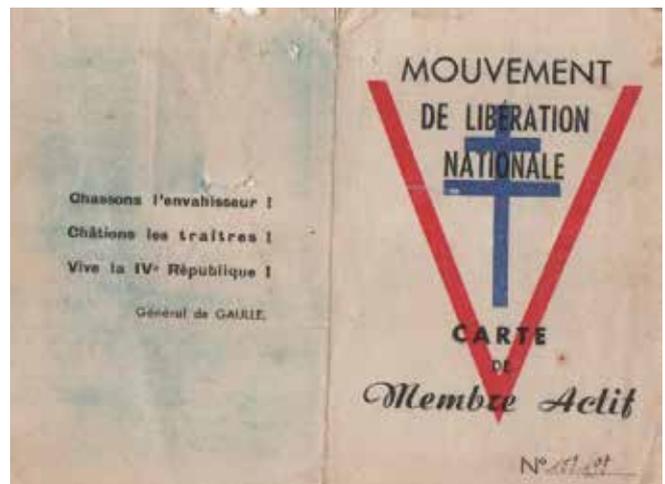
Cérémonie du 8 mai

Cette année, le déroulé de la cérémonie du 8 mai qui regroupe les trois communes d'Yssingeaux, Araules et Le Mazet a été modifié pour se terminer à Araules alors qu'habituellement c'est au Mazet que se clôture l'évènement.

La raison de cette modification c'est que la commune



d'Araules envisage l'édification d'un mémorial à Chieze et que la présentation de ce projet réclamait cette année qu'elle soit à la fin du circuit. Ce mémorial en l'honneur des résistants tués et des victimes innocentes de la population civile du secteur aura pour cadre la maison qui servait de refuge aux résistants et qui fut incendiée par les allemands et leurs sbires le 23 avril 1944. Le témoignage ci-dessous relate des faits de cette période qui concernent le village du Mazet, menacé également puisque juifs et résistants y trouvaient refuge. Cette descente de la milice dans le bâtiment Debard s'explique par la présence de Claude Dutreuil dit Bernard, un ancien sous-officier des forces coloniales engagé dans les FFI. (notre document) . Il était le compagnon de la jeune femme, alors veuve, dont il est question dans le témoignage. On le voit sur le second document en porte drapeau dans une prise d'armes en 1945 au Puy ... ou à Yssingeaux ?...



« J'avais huit ans , il y a 80 ans déjà. Pourtant je n'ai rien oublié de ces terribles journées. Cette journée-là avait déjà mal commencé pour notre famille. Les miliciens ont pénétré dans la maison où nous étions avec ma grand-mère et mon frère et ils ont demandé où est la jeune femme (ma mère) pour venir l'arrêter, elle était agent de liaison, elle recevait les maquisards et cachait des armes dans la cave. Heureusement elle était absente. Mon grand père est arrivé à ce moment là et calmement leur a expliqué que ma mère n'était pas là. Les miliciens ont fouillé la maison de la cave au grenier. Nous avions très peur et mes grands parents ont eu toutes les peines du monde pour nous consoler. Et le lendemain matin, malgré notre jeune âge, ils nous ont appris les assassinats commis à Chieze, pour nous c'était atroce.»

Témoignage de Jeanne Debard épouse Devoivre dite Poupette

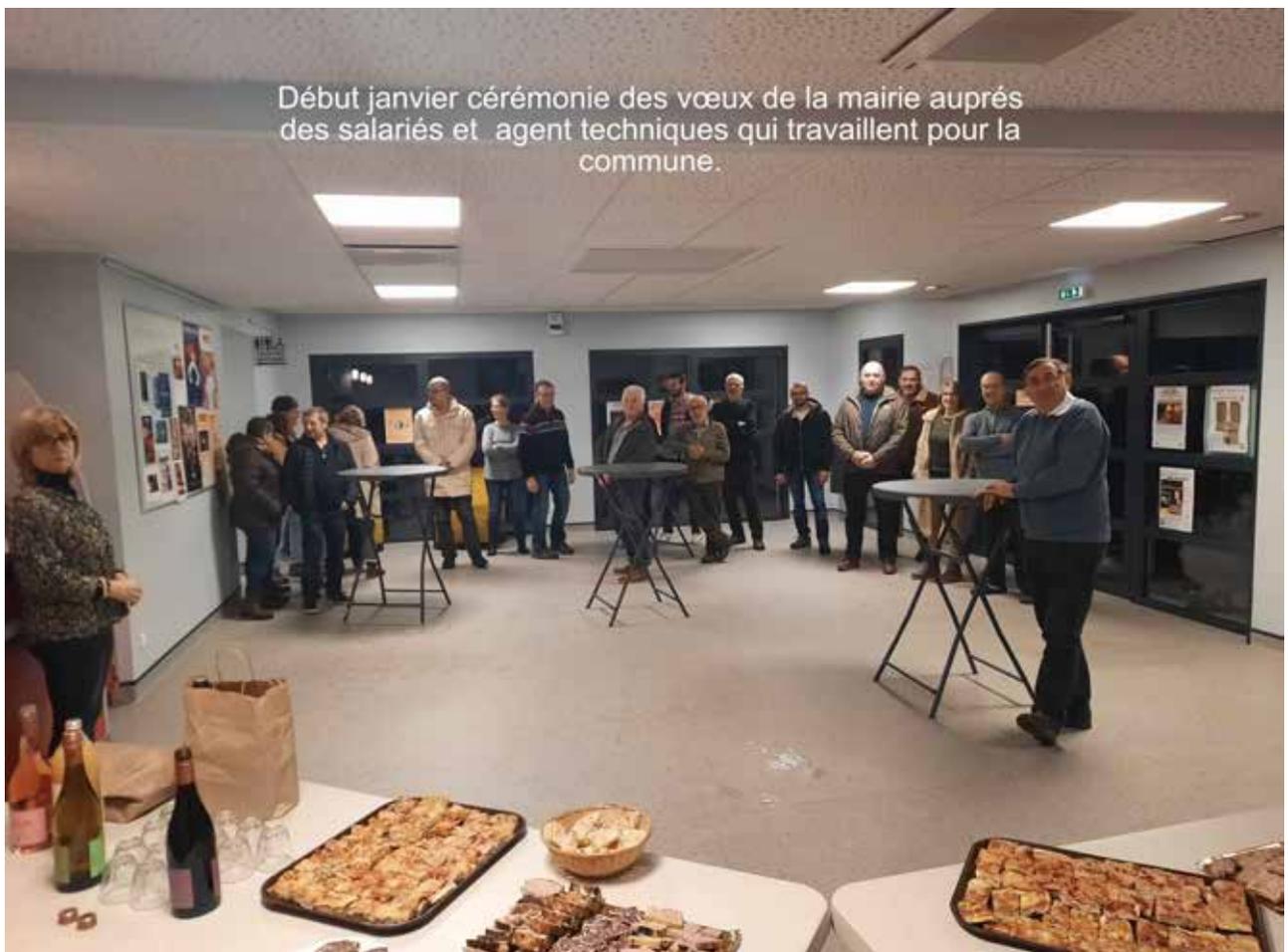
Sapeurs pompiers

Vendredi 28 juin, les 27 enfants de la maternelle de l'école Albert Camus ont eu le plaisir de pouvoir faire une visite de la caserne des sapeurs pompiers du Mazet-Saint-Voy. Au programme goûter avec les pompiers, suivi d'une présentation de la tenue de feu complète, pour finir, prise en main et essai de la lance à eau tant convoitée. Une matinée pleine de bonne humeur qui aura su mettre des sourires et de l'émerveillement sur le visages des enfants.

Pour information si vous êtes intéressés pour intégrer le centre d'intervention nous recrutons vous pouvez me contacter au 06 58 44 57 87.

Lt Christophe Grillo chef de centre.

Article rédigé par la cellule communication du centre.





École Albert Camus

Une nouvelle année scolaire, riche en découvertes en tout genre, vient de s'achever pour nos chers écoliers.

Cette dernière a été rythmée par les Jeux olympiques. Cette thématique a été largement exploitée dans tous les apprentissages, du français aux mathématiques en passant bien sûr par la pratique sportive.

Ainsi, en fonction de leur âge, les élèves ont pratiqué différentes disciplines sportives, telles que le football, le rugby, le ski, le golf et l'athlétisme notamment. Ils ont également découvert et expérimenté une nouvelle discipline olympique avec Victor et Zack, le break dance. Les élèves ont pu montrer avec brio les nouvelles compétences qu'ils avaient acquises dans ce domaine, lors du spectacle de fin d'année.

Par ailleurs, avec leurs camarades des écoles du Plateau, les écoliers ont participé avec beaucoup d'entrain à des olympiades au Chambon sur Lignon, ainsi qu'à un tournoi de rugby à Tence et à une rencontre golf au green du Chambon.

Pour clore l'année, les élèves de la GS aux CE2 ont participé à une classe piscine au bassin aquatique d'Yssingaux.

Parallèlement, les plus grands ont été sensibilisés à la sécurité routière et aux conduites à tenir dans les transports en commun par l'intermédiaire de l'ANATEEP.

Avec le partenariat de l'inspection académique, au niveau du vivre ensemble, les élèves se sont lancés dans une chasse aux stéréotypes afin de déconstruire certaines idées préconçues.

Les CE ont également exercé leur esprit critique en suivant un cycle philo sur la thématique de la vérité avec le Pays Lecture.

D'autres moments importants du vivre ensemble ont aussi animé cette belle année scolaire, comme Noël, le carnaval, le spectacle de fin d'année. Ce dernier, sous la direction de notre incroyable dumiste Céline RITTON SAUGUES, a une nouvelle fois connu un franc succès. Les élèves ont su donner le meilleur d'eux même afin de permettre à tous de passer une belle soirée.

Au niveau scientifique, les élèves de la GS/CP ont réalisé certains apprentissages en extérieur, au Jardin botanique notamment, au plus près de la nature.

Au niveau de la biodiversité, les plus grands ont découvert les rapaces et plus particulièrement les vautours, au cours d'une intervention de Marine SCHMITT.



Les maternelles sont allées visiter la Bergerie du Moulin. Ils ont aussi assisté à la naissance de six adorables poussins tout jaune.

Les élèves vont pouvoir profiter de belles vacances d'été bien méritées.

L'équipe pédagogique remercie la mairie, l'APE, les parents accompagnateurs ainsi que tous les partenaires qui contribuent à la qualité et au bon déroulement de chaque année scolaire.

Nous vous donnons rendez-vous le lundi 2 septembre pour une nouvelle année scolaire, qui se promet aussi bien remplie.

Les membres de l'APE invitent les familles à venir dès 8h30 ce jour-là partager un petit café.

Bel été à tous.



Travaux de voirie et Aménagements routiers

Le projet d'aménagement du bourg du Mazet a fait l'objet de plusieurs présentations, notamment en réunion publique. C'est un projet complexe qui présente différents aspects et des prolongements jusqu'à la place actuelle il ne peut être envisagé dans sa globalité mais en procédant étapes par étapes.

Les travaux de la rue du Lizieux et de la route de Fay vont concerner dès septembre comme prévu la reprise des réseaux communaux (eau potable, assainissement, électricité). Le réseau de chaleur proposé par l'entreprise ERE 43 qui profitait de ces travaux et des tranchées ainsi ouvertes souffre aujourd'hui de manques au niveau de son financement par l'ADEME *

Explication de Mr Villevieille pour ERE 43 :

Le contrat de DSP a été construit sur un dispositif «fond chaleur 2024». Celui-ci a été épuisé très vite sur le 1er semestre 2024. Le ministère avait promis une rallonge. Vu le contexte politique national, la probabilité que la promesse tienne est proche de zéro.

Nous avons imaginé la Trajectoire de secours suivante : - ré-activer un vieux contrat (ERE43/Fond Chaleur 2022) nettement moins intéressant (les conditions d'aides ont été laminées par l'inflation). Et pousser au maximum sur les dispositifs CEE, qui eux ont été réactualisés et (encore) pas touché par l'instabilité politique en sollicitant encore les bâtiments tertiaires à usage professionnels, bureaux, commerces, santé, hôtellerie restauration. et supprimer la partie route du Lizieux qui a la plus faible densité Nous nous y employons.

Toutefois il est bien entendu que le prolongement du réseau de l'Ecole Albert Camus en direction de la nouvelle Crèche édifiée en haut du parking de l'école est toujours à l'ordre du jour..

Pour ces travaux trois entreprises ont soumis leurs offres :

- SARL Christian FAURIE TP/BOUCHARDON Frères SA pour un montant H.T. de 290 240.00 €
- FAURIE SAS pour un montant H.T. de 313 700.00 €
- DRTP SAS/SARL GREG TP pour un montant H.T. de 339 900.00 €

La commission d'appel d'offres a choisi l'entreprise SARL Christian FAURIE TP/BOUCHARDON Frères SA pour un montant H.T. de 290 240.00 € qui se décompose ainsi : 40 160 € pour les eaux Usées, 126 675€ pour l'Eau potable, 49 750€ pour le réseau de chaleur, 30 375 € pour les réseaux secs.



Réunion de travail du 27 juin :

de gauche à droite : Romain Faurie, Mr Bouchardon, Mr Julien Imbert pour le Syndicat Electrification, Mr Guinand pour le Cabinet Géolis, Mr Villevieille pour ERE 43, Mr Lucien Roux Adjoint aux Travaux, Catherine Cachard Adjointe, Hébert Masse conseiller en charge des travaux, Alain Debard, maire. Mr Boyer pour le Syndicat des Eaux est arrivé un peu plus tard.

Ces travaux seront l'occasion de terminer les aménagements sécurisants l'entrée du bourg côté La Détourbe (écluse avec sens unique) et la mise en place de trois places de parking devant l'habitat partagé, cela se fera en fonction de l'avancée des travaux sur ce bâtiment. Nous n'interviendrons pas avant la fin des travaux qui pourraient causer des dommages aux aménagements prévus. Nous prendrons le temps de juger ensuite de l'efficacité des mesures proposées par le Département pour ralentir la vitesse sur cette entrée du bourg avant d'étudier éventuellement d'autres aménagements. Une étude précise indiquant le nombre de véhicules, leur vitesse a été commandée aux services du département (du type de ce qui a été réalisé pour Fougourette).



Au niveau des parkings devant l'école, plusieurs aménagements auront lieu, vous avez constaté la disparition de l'ancien Algéco qui jadis trônait fièrement devant le mur de la cour de récréation. Il a été mis gracieusement à la disposition de nos amis chambonnais pour un temps.

A sa place, et en partie au-delà de la barrière sur un terrain acheté à Mr et Mme Delomier sera édifiée la nouvelle crèche. En 2025 devra suivre l'aménagement des abords (Crèche et Ecole) et celui des parkings. Le bâtiment de la Crèche empiétant largement sur la partie communale, un espace de parking est à créer, soit par la déviation de la Route Départementale, soit par l'aménagement de parkings sur l'espace servant aujourd'hui de décharge qui n'est pas du meilleur effet pour cette entrée du village. Pour donner une idée de l'implantation de la future Crèche, voici une première esquisse réalisée par le cabinet d'architecte choisi par la Communauté de Communes, et avec l'accord de cette dernière. L'avant-projet sommaire est prévu avant la fin juillet, l'avant-projet définitif dans le courant de l'automne..

Traversée de Foumourette :

Comme pour l'entrée de la D 500 dans le bourg côté Fay, le Département a proposé différents aménagements pour réduire la vitesse. Car le problème ne date pas d'hier !! Nous avons demandé au Département dès 2020 de nous faire des propositions et un premier essai de chicane a été expérimenté. Une analyse a été faite par leurs services sur 15 jours de circulation entre mai et juin sur la D 15. Le débit moyen journalier est de 626 véhicules dont 51 poids lourds dans le sens Boussoulet >St Agrève et 638 véhicules dont 49 poids lourds dans l'autre sens soit un total cumulé de 1264 véhicules / jours dont 100 poids lourds, ce qui est considérable. La vitesse moyenne constatée en journée est de 59km/h pour les véhicules légers et 54 pour les poids lourds. De nuit la vitesse s'accroît et passe à 63km/h et 58km/h pour les poids lourds. C'est évidemment une moyenne, il y a toujours des inconscients qui roulent plus vite.

Une chicane sera donc installée côté Boussoulet et deux passages piétons sont prévus. Ceci pour signifier aux automobilistes qu'ils ont pénétré dans un village et qu'ils doivent lever le pied. Venant de la Détourbe



plusieurs bandes rugueuses seront installées un peu avant le premier virage, le panneau d'entrée du village sera déplacé pour améliorer la visibilité pour les habitants de Riondet qui s'engagent sur la D 500. Ces améliorations au plan de la sécurité ont un coût, que le département a estimé à 20 000€ environ.

L'équipe municipale n'est donc pas restée inactive, mais les demandes sont multiples et bien d'autres « points noirs » lui ont été signalés... que nous tenterons de résoudre au mieux, sans tomber dans un « tout sécuritaire » massif et répressif bien dans l'air du temps qui se fait au détriment des aspects « éducatifs » ce qui laisse mal augurer de l'évolution de nos sociétés.

Alain DEBARD





passé par le Mazet !

Le Département et sa Maison du Tourisme, la Chambre du Commerce et de l'Industrie, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat, la Chambre d'Agriculture, l'association Entreprise et Découverte s'associent pour mettre en lumière les savoir-faire Altiligériens. En effet, la Haute-Loire est un territoire d'exception aux multiples richesses : paysages, patrimoine ou encore savoir-faire traditionnels... Tellement de secrets et de pépites cachés qu'ils en sont parfois méconnus voire même insoupçonnés !

La Route des Savoir-Faire, c'est l'opportunité de découvrir en famille ou entre amis toute cette diversité, tous les talents que la Haute-Loire recèle aux 4 coins de son territoire et pour les professionnels de partager leur passion, leur métier et leur quotidien avec le public local ou touristique, c'est l'occasion d'une expérience unique pour tous, et pourquoi pas même, la possibilité de faire naître des vocations ?

Saviez-vous que quatre de ces pépites se cachaient dans notre village et ouvrent maintenant leurs portes pour partager avec vous leur passion contagieuse?

Allons à leur rencontre!

Brasserie Mazesté (Gastronomie)



Mike Rohner, Mathieu Héritier et Fabien Russier, trois enfants du plateau du Haut-Lignon ont souhaité s'investir dans une entreprise avec de fortes valeurs territoriales, humaines et environnementales. Leur ambition est de produire une bière biologique la plus locale possible. Ils cultivent donc orge, blé et houblon sur leurs terres toutes situées sur la communauté de communes. Les céréales récoltées sont maltées en Auvergne pour finalement être brassées dans leurs locaux au cœur de notre village.

Ils proposent des visites guidées où chacun peut en apprendre davantage sur le processus de brassage et voir leurs équipements. Ils souhaitent ainsi partager leur passion et leurs connaissances avec les amateurs de bière ou tout simplement les personnes curieuses de savoir comment elle est fabriquée.

Atelier du Sabotier et Galerie d'art Lou Vantor (Artisanat)

René Argaud est passionné par le travail du bois depuis plus de 25 ans, il pratique le tournage, la sculpture, la miniature agricole. Depuis une quinzaine d'année, la fabrication de sabots destinés à la décoration a encore enrichi sa remarquable galerie.

Il propose une visite guidée qui vous plongera dans la mémoire du territoire. Vous y découvrirez la fabrication commentée d'un sabot avec du matériel des années 1900 ainsi que la finition à la main. Vous assisterez ensuite à la fabrication d'un objet tourné et au travail de la sculpture sur bois. Vous pourrez admirer avec émerveillement les miniatures réalisées au 1/10ème par ses soins reproduisant le matériel agricole d'une ferme d'antan.



Sur les Chemins de la Laine (Artisanat)



Marylène Nouguier s'intéresse depuis quelques années au matériau naturel et local qu'est la laine de mouton et à ses nombreuses qualités aujourd'hui presque oubliées! Elle travaille essentiellement la laine des brebis « Noire du Velay » récoltée sur le troupeau d'un voisin éleveur et en moindre mesure la laine provenant d'autres races.

Dans son atelier, elle présente toutes les étapes de la transformation de la laine « de la tonte aux chaussettes !» sous forme d'exposition qu'elle commente au fil de la visite.

Elle propose également des temps d'initiation aux savoir-faire lainiers artisanaux: tri et lavage, filage au rouet et au fuseau, feutrage en surface plane et en volume, tissage sur petit métier et des temps de jeux créatifs à partir de la laine sous toutes ses formes.

Atelier de Dame Zsazsa (Artisanat)

Couleurs, fleurs, dentelles et boutons s'entremêlent dans les créations d'Élodie Arod! Chaque accessoire est unique et singulier au rythme de ses collections ! Vous trouverez ses créations à la Halle Fermière et sur quelques marchés de créateurs notamment ceux organisés par l'Association des Créateurs du Haut-Lignon. La couture d'ameublement, le sur-mesure ainsi que l'upcycling mode font aussi partie de son quotidien d'artisane.

Elle partage son savoir-faire en proposant régulièrement des temps d'initiation à la couture dans son atelier ainsi que des visites pendant lesquelles elle vous expliquera le fonctionnement des machines industrielles utilisées pour la confection de séries qu'elle sous-traite pour des entreprises locales.

De visites d'entreprises en démonstrations, d'ateliers d'initiation en dégustations... il y en a pour tous les goûts sur la Route des Savoir-Faire !



Calibert en scène



Cette première partie de saison 2024 dévoile une belle activité au Calibert.

Pour l'ouverture sur la nouvelle année les « Coiffeurs pour dames » sont arrivés avec la mèche ébouriffée par la burle.

Durant ce semestre, une vingtaine de propositions se sont succédées avec plus de 2000 spectateurs présents. A l'affiche, le fil rouge d'une programmation bigarrée aux couleurs variées qui tente la périlleuse synthèse entre découvertes et ouverture au plus grand nombre. Concerts, théâtre, comédie musicale, danse, cinéma, jeune public, opérette illustrent cet objectif.

Des rendez-vous festifs avec la St Patrick et les chants marins. Du théâtre rafraichissant avec « Tant qu'il y aura des brebis ». Un après-midi qui bonifie notre partenariat avec la Communauté de Communes et le Pays Lecture. Une comédie musicale « 1942, Rue des Rosiers » qui se termine avec des mains qui claquent encore et encore. La performance d'un seul en scène « 100m papillon » qui éclabousse le Calibert. Nous pourrions évoquer la vingtaine d'affiches, mais terminons avec le spectacle jeune public « ça cartonne » subtil, poétique et souriant.

Si le Calibert perché sur le haut du village contribue à aiguïser la curiosité et amène le public à des croisements inattendus, alors notre mission de participer à la vie sociale du Plateau est en partie remplie.

N'oublions pas la besogne effectuée par les bénévoles. Ils sont les artisans de cet accueil chaleureux, du bon déroulement des événements. Un mot qui prend tout son sens ici : « artisanat ». C'est le côté atypique de cette aventure avec un ancrage local qui donne vie à la structure ouverte à tous.

« Ensemble. Nous en avons besoin. »

Lors de la rando « Plumes, fleurs et musique » et de la soirée « Fête de la musique », nous avons ressenti un souffle partagé.

Dominique Rouchouse, président de
« Calibert en scène »





Commune du Mazet Saint Voy

1, place de la Mairie
43520 le Mazet-St-Voy
04 71 65 01 09



Avis d'information

INJECTION DE FUMIGENE ET CONTROLE AU COLORANT DANS LES RESEAUX D'ASSAINISSEMENT

Dans le cadre du schéma directeur d'assainissement en cours sur la commune du Mazet Saint Voy, une campagne de tests au fumigène avec vérification au colorant va prochainement être réalisée sur la commune.

Ces tests consistent à injecter un fumigène dans les réseaux d'assainissement et à rechercher les raccordements défectueux. Les tests positifs (gouttières, grilles, etc. qui fument) sont suivis d'un contrôle au colorant en votre présence. Si vous n'êtes pas là, un avis de passage serait laissé dans la boîte aux lettres, pour que vous conveniez d'un rendez-vous avec le bureau d'études.

Le fumigène utilisé n'est pas toxique et ne tache pas. Une simple aération permettra de dissiper la fumée qui pourrait pénétrer dans votre habitation (notamment via des siphons désamorcés). Il est possible que votre détecteur de fumée se déclenche, aussi nous nous excusons dès à présent pour cette gêne éventuelle. N'hésitez pas à venir en discuter avec le binôme de techniciens, qui se trouve sur place.

Ces investigations visent à supprimer les eaux pluviales dans les réseaux d'assainissement, sources de surcharge des réseaux et de l'unité de traitement.

Les dates d'intervention, sous réserve de conditions météorologiques favorables, sont comprises :

Entre le 19 et le 30 août 2024

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez joindre le bureau d'études Réalités Environnement en charge de ces investigations (Contacts : Yassine GAOUJI – 06 01 87 86 12 / Clément LIVERSET - 04 75 06 39 98 ou 06 11 81 79 19)



Territoires éducatifs ruraux

Un programme de « Territoire Educatif Rural » est en voie de création pour mettre en réseau les communes de Fay Sur Lignon, Le Mazet-St-Voy et Le Chambon Sur lignon. Il s'agit de constituer un réseau de coopération autour de nos différentes écoles. Dans le cadre du TER l'accent est également mis sur une dynamique pédagogique centrée autour du numérique éducatif et de l'ouverture linguistique et culturelle. Dans ce cadre l'Ecole Albert Camus bénéficiera prochainement d'une dotation permettant le renouvellement de son matériel numérique vieillissant.

Les contacts avec le collège du Lignon dans le cadre de son atelier Cinéma se poursuivent, tout dernièrement celui-ci a investi le local reconstitué de l'ancienne école pour réaliser quelques scènes de leur dernier opus (notre photo).



 **FRANCE
MATÉRIAUX**
Construire demain, ensemble

CHANGEMENT DE
PROPRIÉTAIRE

SAHUC MATÉRIAUX

Ouverture prochainement !

16 Septembre

**Dans votre commune du MAZET SAINT VOY
Rioutord, 43520**

Déjà présent à Yssingeaux depuis ses débuts en 1988 puis à Montregard en 2009, les Établissements SAHUC ouvrent un nouveau point de vente chez vous, au Mazet Saint-Voy à partir du 16 Septembre 2024 !

À très bientôt

Résultats des élections

RESULTATS ELECTIONS EUROPEENNES - 9 JUIN 2024

Nombre d'électeurs inscrits	969	
Nombre de votants	525	54,18%
Suffrages Exprimés	497	94,67%
Bulletins et enveloppes nuls	13	2,48%
Bulletins et enveloppes blancs	15	2,86%

Nom Tête du Liste	Nom Liste	Votes	Pourcentages
Marion MARÉCHAL	LA FRANCE FIERE, MENEÉ PAR MARION MARECHAL ET SOUTENUE PAR ÉRIC	18	3,62%
Manon AUBRY	LA FRANCE INSOUmise - UNION POPULAIRE	19	3,82%
Jordan BARDELLA	LA FRANCE REVIENT !	111	22,33%
Marie TOUSSAINT	EUROPE ECOLOGIE	33	6,64%
Hélène THOUY	PARTI ANIMALISTE - LES ANIMAUX COMPTENT, VOTRE VOIX AUSSI	11	2,21%
Valérie HAYER	BESOIN D'EUROPE	97	19,52%
Yann WERLHING	ÉCOLOGIE POSITIVE ET TERRITOIRES	2	0,40%
François ASSELINEAU	LISTE ASSELINEAU-FREXIT, POUR LE POUVOIR D'ACHAT ET POUR LA PAIX	12	2,41%
François-Xavier BELLAMY	LA DROITE POUR FAIRE ENTENDRE LA VOIX DE LA FRANCE EN EUROPE	38	7,65%
Nathalie ARTHAUD	LUTTE OUVRIERE LE CAMP DES TRAVAILLEURS	3	0,60%
Pierre LARROUTUROU	CHANGER L'EUROPE	1	0,20%
Georges KENARD-KUZMANOVIC	NOUS LE PEUPLE	1	0,20%
Florian PHILIPPOT	L'EUROPE ÇA SUFFIT !	7	1,41%
Raphaël GLUCKSMANN	REVEILLER L'EUROPE	105	21,13%
Jean LASSALLE	ALLIANCE RURALE	21	4,23%
Léon DEFFONTAINES	GAUCHE UNIE POUR LE MONDE DU TRAVAIL SOUTENUE PAR FABIEN ROUSSEL	14	2,82%
Jean-Marc GOVERNATORI	ÉCOLOGIE AU CENTRE	3	0,60%
Laure PATAS D'ILLIERS	ESPERANTO LANGUE COMMUNE	1	0,20%

Aucune des autres listes n'a obtenu une voix.

RESULTATS 1ER TOUR ELECTIONS LEGISLATIVES 30 JUIN 2024

Nombre d'électeurs inscrits	967
Nombre de votants	693
Suffrages Exprimés	677
Bulletins et enveloppes nuls	3
Bulletins et enveloppes blancs	13

N° liste	Candidat	Remplaçant	Votes
1	DRACOS Electre	MICHALLET Pierre	8
2	GACON Celine	ROCHER Jacky	168
3	HEUZEY Alexandre	ROCHETTE Paule	137
4	GALLIEN Cécile	DUPRAT Léo	108
5	WAUQUIEZ Laurent	DI VINCENZO Caroline	256
Suffrages Exprimés			677

RESULTATS 2EME TOUR ELECTIONS LEGISLATIVES 7 JUILLET 2024

Nombre d'électeurs inscrits	966
Nombre de votants	677
Suffrages Exprimés	605
Bulletins et enveloppes nuls	17
Bulletins et enveloppes blancs	55

N° liste	Candidat	Remplaçant	Votes
1	HEUZEY Alexandre	ROCHETTE Paule	143
2	WAUQUIEZ Laurent	DI VINCENZO Caroline	462
Suffrages Exprimés			605

L'Ardéchoise

Cette année l'équipe de bénévoles s'est illustrée dans la préparation de la fête pour accueillir l'ardéchoise 2024. Un noyau de la Chèze s'est formé et a drainé d'autres personnes autour ; ils ont travaillé d'arrache-pied pour décorer tout le village et monter l'animation au centre.

Le thème cette année tournait autour de nos traditions auvergnates.

Très apprécié par les coureurs de passage, ceux-ci pouvaient se faire tirer le portrait, essayer les danses auvergnates et surtout déguster les bons produits du village. Bravo à tous.



Monsieur Dolmazon, gérant des pompes funèbres de Saint Julien Chapeuil depuis 12 ans, souhaite développer l'entreprise familiale et s'implanter au Mazet Saint Voy. Il a ouvert une nouvelle agence funéraire sur la commune.

Depuis le mois d'Octobre, 23 route de Tence, une agence funéraire est installée à l'entrée du village. Elle est tenue par Monsieur Dolmazon et sa sœur, un Altiligérien reconverti dans le funéraire et la marbrerie depuis de nombreuses années.

Une commune où l'entreprise, qui compte plusieurs salariés, porteurs et marbriers a choisi de s'implanter. Le magasin funéraire entrepose fleurs artificielles, plaques funéraires et personnalisées, cercueil et accessoires L'activité va aussi porter sur la vente et l'entretien des monuments. Cette nouvelle enseigne peut proposer, organisation complète d'obsèques sur toutes communes, transport de corps toute distance avant et après mise en bière, contrat d'obsèques et le dépôt de corps dans toutes chambres funéraires au choix des familles.

Au Mazet Saint Voy, Monsieur Dolmazon a décidé d'ouvrir son magasin, afin de se faire connaître des habitants et de démarrer son activité. Le commerce est ouvert pour l'instant un matin par semaine ou sur rendez-vous et vous accueillera dans l'écoute, le respect et la bienveillance dont les familles ont besoin.

Le magasin funéraire est ouvert chaque jeudi matin, de 9h à 12h, ou sur rendez-vous au 06 09 36 83 80 ou 06 46 73 69 76. Urgence décès 24h/24h et 7j/7j.

La gérance.

L'ECOLE DE MUSIQUE INTERCOMMUNALE DU HAUT LIGNON

L'Ecole de Musique Intercommunale du Haut-Lignon, composée d'une équipe pédagogique de 10 professeurs diplômés propose de nombreux cours d'instruments et des cours collectifs.

Au choix, il est possible de suivre un **cursus instrumental complet**, comprenant chaque semaine :

* le cours d'instrument * le cours de formation musicale * le/les cours collectifs au choix.

Ou d'intégrer un **cours collectif seul**.

Il vous est possible de retrouver tous les instruments enseignés, et cours collectifs proposés sur le site internet de l'EMIHL www.cc-hautlignon rubrique culture.

Concernant les cours collectifs, de nombreuses propositions vous sont offertes (enfants & adultes) :

L'harmonie : orchestre pour instruments à vents et percussions / les vendredi soirs ! Ouvert à tous les musiciens, minimum 2/3 ans de pratique instrumentale. Un groupe musical réunissant toutes les générations. N'hésitez pas à venir essayer !

La chorale adulte

L'ensemble à cordes réunissant les violons/alto/violoncelle etc

Et bien sûr tous les autres cours collectifs : chorale enfant/ado ; ensemble guitares + spécial accompagnement (ado/adultes) ; Batucada (orchestre de percussions brésiliennes) ...

Les inscriptions pour 2024-2025 seront ouvertes courant juin, pour recevoir le bulletin d'inscription ou pour toutes questions, envoyez un mail à Céline SAUGUES RITTON (Directrice) : emihl.cc.hautlignon@orange.fr

Permanence : Tous les vendredis après midi, à la communauté de communes 13 allée des pâquerettes, 43190 TENCE .



HAUT LIGNON FOOT : Un club intercommunal

Issue de la fusion de l'A.S. Mazet/Chambon et du F.C. Tence, le Haut Lignon Foot fête ses deux ans d'existence.

Le club compte 285 licences cette année. Ce nombre conséquent permet de présenter des équipes pour chaque catégorie d'âge, filles ou garçons.

Mixte jusqu'à 9 ans puis séparément ensuite, le football se pratique sans limite à partir de 5 ans.

Cette saison, une catégorie « Foot en marchant » a ouvert pour tous ceux qui souhaitent un jeu plus soft.

L'encadrement sportif est assuré par des éducateurs diplômés ou en cours de formation.

En collaboration avec les différentes communes du territoire, le club dispose d'installations sportives d'excellente qualité, un stade au Mazet, deux terrains et un gymnase au Chambon et à Tence.

Portés par l'engouement des supporters, les joueuses et joueurs du Haut Lignon Foot portent avec fierté et succès

les couleurs noir et rouge du club.

L'équipe 1 accède à l'élite du football départemental suite à sa montée en District 1.

Les U18 terminent seconds de leur championnat de D2 et ont toujours l'espoir de monter eux-aussi en D1.

Les féminines complètent brillamment le palmarès avec un titre de championnes de D2 seniors et une place de vice-championnes départementale en U13F.

Cette catégorie U13F a réussi une excellente saison puisqu'elle a aussi remporté la coupe de la Haute-Loire futsal en janvier dernier.

N'hésitez pas à nous rejoindre que ce soit en tant que joueur/joueuse ou dirigeant(e).

Contacts : Laurent Poyet 06-80-93-24-94 ou Laurent Digonnet 06-30-48-55-94

Et on compte sur vous pour venir supporter toutes nos catégories chaque week-end.



La municipalité du Mazet-St-Voy a mis en place une liste de diffusion par mail afin d'améliorer la communication auprès des personnes intéressées pour connaître au fil de l'eau les événements et les animations qui se passent dans notre commune.

Vous souhaitez être abonné à cette liste de diffusion à laquelle vous pouvez vous désabonner quand vous le souhaitez.

Faites vous connaître en envoyant un mail à la Mairie à l'adresse suivante

mairie@mazet-st-voy.com ou mairie.lemazet@gmail.com

6x6 Regards de femmes

Le jardin botanique a accueilli pour la troisième édition consécutive une exposition dans ses vertes allées. Le public est invité à découvrir l'œuvre d'une pionnière de la photographie française, Jenny de Vasson. En vingt-et-une photos, il est possible de s'imprégner de la vie quotidienne d'une famille aristocrate du Berry.

L'exposition s'inscrit dans la 4e édition du parcours photographique qui met en lumière le regard de femmes photographes, ce jusqu'au 25 août dans toutes les communes du Haut-Lignon.

Autour de l'expo, en partenariat avec le Calibert a été proposée une «rencontre» avec Gilles Wolkowitsch, curateur du fonds photographique et un atelier d'écriture conduit par Marie-Catherine Efkhianian.

Bas-les-pattes

Le projet de sensibilisation aux violences intrafamiliales a été déroulé au Mazet comme dans toutes les écoles du Haut-Lignon avec en accompagnement la diffusion du spectacle Une petite ourse au Calibert.

Médiathèque

La médiathèque du Mazet-Saint-Voy est le théâtre régulier de séances de médiation scolaire à destination des enfants de l'école Albert Camus, de séances de lectures théâtralisées pour les 2-7ans dont le prochain rendez-vous est prévu le 25 juillet à 10h. Une séance d'escape game «Ava versus Avenir» sera proposé le 16 août pour les plus de 12 ans sur inscription.

Le 24 octobre, l'équipe des médiathèques proposera un atelier de calligraphie pour adulte et un spectacle Gare à Caro de la compagnie Acteurs et Pupitres le 15 novembre à 20h. L'ensemble des rendez-vous proposé par les médiathèques sont gratuits.

www.payslecture.fr



JENNY DE VASSON

6x6 REGARDS DE FEMMES

4^e EDITION

28 JUN 25 AOÛT 2024

Jardin Botanique Mazet Saint-Voy

Tous les jours

ENTRÉE GRATUITE

La Région Haut-Lignon

corporels
Primaire
04 47 42 123
123 456

LE PAYSAN ET L'URBAIN

Haut-Lignon
La Compagnie des Chénobies

BAS-LES-PATTES

« Tu es sûr de pas pas vu ? »

Les Amis de l'église de Saint-Voy

Au matin du 31 mars, vers 05h45, malgré une pluie diluvienne, l'église de Saint-Voy se remplit dans la nuit. Une nouvelle « aube de Pâques », célébrée par la communauté des diaconesses, rassemble une centaine de fidèles venus de tous horizons.

Ce culte ouvert à tous, célèbre le renouveau de la Terre et la résurrection du Christ pour les chrétiens. Les voutes romanes résonnent de textes spirituels et poétiques, ponctués de chants inspirés. L'église, en ses humides matines, se réveille de son rituel hivernage.

Cette année encore, le ton est donné, ce diapason sonnera à la belle saison, au fil des différents événements organisés par les Amis de l'église de Saint-Voy.

L'association veille en effet à respecter et à faire respecter ce lieu chargé d'histoire tout en permettant à une vie spirituelle et culturelle de s'y épanouir.

Tout l'été, les diaconesses vous invitent à partager avec elles, un moment de prière ou de recueillement : chaque jour à 17h50 sauf le mercredi.

Pour sa part, l'association propose dans la diversité, des divertissements de qualité, dont voici un florilège.

Nous débuterons avec un petit chœur de femmes de Saint-Etienne, Artmilles, le 29 juin à 20h30, qui nous interprétera des motets de Charpentier et Campra.

Le 17 juillet, ce sera le vernissage de l'exposition « Habitat traditionnel autour de Saint-Voy » avec les dessins à l'encre de chine du célèbre illustrateur des Cahiers du Mezenc et des Cahiers de Haute-Loire, Michel Engles.

Beethoven, Bach (Variations Goldberg 25 juillet à 20h30), Saint-Saëns résonneront dans Saint-Voy, mais aussi de très beaux textes lus par Pascal Riou (Testament d'Heiligenstadt, 20 juillet à 20h30) ou Christophe Galland (Peintre dévoilé -Watteau, 9 août à 19h).

Pour notre dernier concert, le 3 novembre à 15h, nous aurons la joie de retrouver « Hors Saison Musical » avec un duo mandoline et guitare.

L'église de Saint-Voy est ouverte à tous et tous les jours.





Église Évangélique Libre du Riou



En cette année 2024, l'Église du Riou fête ses 200 ans!

Est-elle dans la fleur de l'âge, dans la force de l'âge? D'âge tendre, d'âge mûr, d'un certain âge, entre deux âges, hors d'âge, sans âge?

Nul ne saurait le dire, l'église poursuit sa marche sur des chemins parfois caillouteux, parfois lisses, elle avance tout simplement.

Pour fêter son Bicentenaire, un beau programme* a été concocté.

La soirée du 17 juillet prochain marquera l'ouverture officielle des festivités par le vernissage de deux expositions, suivront cinérencontre, conférences, célébrations, concerts, randonnée et autres animations...

Aujourd'hui une fête, pour célébrer un passé de 200 ans et se tourner résolument vers l'avenir...

Soyez les bienvenus!

Le Conseil de l'EEL du Riou

*disponible dans les offices de tourisme et dans les commerces

Les jeux du Plateau

C'est en septembre 2022 qu'une famille Mazetoise crée l'association ludique "Les Jeux du Plateau". Depuis sa participation au forum des associations, pas moins d'une trentaine de passionnés (ou simples curieux) sont devenus membres et partagent des moments conviviaux autour de jeux de société et de plateau modernes, tous publics ou experts. Les adhérents qui viennent des 4 coins du Haut-Lignon peuvent découvrir par exemple l'incontournable et familial Skyjo, le très graphique Parks, ou le jeu primé à Cannes 2024 dans la catégorie expert, La Famiglia.

Grâce aux communes de Tence, Chenereilles, le Chambon sur Lignon et le Mazet St Voy, qui mettent à disposition leurs salles gracieusement, l'association peut proposer plus de 30 soirées ludiques par an (3 par mois).

Ayant fait le choix d'une cotisation minimale accessible à tous, "Les Jeux du Plateau" sait qu'elle peut compter sur ses adhérents, sur le soutien des communes et de la com'com pour continuer à se développer. En effet, de nombreux projets sont organisés comme 2 samedis ludiques cet été, des week-ends entiers en gîte, et des rencontres avec d'autres associations (Projets jeunes, Téléthon)

Jusqu'où iront-ils ? Envahiront-ils la région en plaçant leurs pions sur tout le Plateau ?

Kiane Zende, secrétaire



Chorale « Voix-ci Voy-là »

La chorale Voix ci-Voy la, dirigée par Jean-Claude Soubeyrand, poursuit avec bonheur ses activités.

Après avoir participé aux rencontres de chorales au temple du Mazet l'hiver dernier, à l'occasion de ses 200 ans, la chorale du Mazet-Saint-Voy a débuté un nouveau programme en janvier.

Un savant mélange de musique baroque (Charpentier, Couperin), de chansons françaises (Moustaki) ou anglaises (Les Beatles) et de comédies musicales (Tea for two, Moon River), c'est ce programme qui a été proposé le 1er juin, à la salle des Arts de Saint Agrève où Anaïs Picq et sa chorale « Les Mélodies du Chiniac », nous avaient invités en première partie.

« Le chœur de l'hiver » de Jean-Baptiste Lully, a ouvert le concert, placé sous le signe des saisons, chœur de « saison » en cette fin paradoxale de printemps. Au rappel, les deux chorales réunies ont entonné le célèbre refrain « Laissons entrer le soleil », qui est arrivé, enfin, quelques jours après !

En juin la chorale participera à la fête de la musique, puis à la rentrée répètera de nouveaux morceaux (chants de Noël traditionnels, œuvres classiques et chansons) pour le concert du 14 décembre au temple du Mazet avec la chorale du consistoire.

Au plaisir de se retrouver avec de nouveaux choristes, à nos répétitions dans la salle sous la mairie, de 18h30 à 20h30 tous les jeudis à partir du 12 septembre.

Si cela vous tente, contactez-nous par mail à : voixcivoyla43@gmail.com



Club de Scrabble

La période estivale est là et le Club de Scrabble prend des vacances après les jeudis après-midi studieux et détendus tout au long de l'année.

Avant de se séparer, un voyage d'une journée a été organisé avec la visite guidée du vieux Lyon -quartier classé au Patrimoine mondial de l'Unesco - avec la découverte des célèbres traboules lyonnaises et de quelques trésors architecturaux, suivi d'un déjeuner dans un bouchon et la découverte de la gastronomie lyonnaise.

Cette année, le Club participera au défilé de la fête du terroir début Août.

La reprise de nos activités reprendra début septembre, les jeudis après-midi de 14h à 17h à la salle des fêtes sous la mairie.

Nous serons accueillies par le Club de Scrabble de Saint -Victor-Malescours pour une rencontre amicale et chaleureuse au cours du mois de septembre.

A la rentrée, si vous êtes intéressés-es, n'hésitez pas à venir nous rejoindre . Vous serez les bienvenus-es.

Bel été ensoleillé !!!!

Le secrétariat



La fête de la musique

Fête de la musique ; organisée conjointement par la Mairie, Calibert en scène et le Comité d'Animation elle a eu lieu au Calibert pour cause de météo.

Les gradins repliés, les tables et des mange-debout ont permis au public nombreux de consommer tout en profitant du spectacle.

La chorale « Voix ci Voy là » a débuté la soirée suivie de Jacques et Sylvie Julien pour des morceaux traditionnels à la viole et accordéon.

Ensuite les As'orties ont déclenché « le feu » avec les tubes des années 80.

Centre de Vacances La Costette



Le centre de vacances La Costette entre dans sa période estivale avec notamment des séjours de vacances pour les 6-11 ans et pour les 12-17ans.

Avant ces vacances, nous aurons le plaisir d'accueillir plusieurs classes de découvertes venues de différentes régions de France, avec comme thème de séjour « Classe sports » et « classe patrimoine ». Au programme : rando, acrobbranche, cani-rando, initiation VTT et biathlon d'été, escalade, visite château Rochebaron, école rurale, école du vent...

Les mariages ainsi que les groupes associatifs, les églises ou les familles vont également se succéder durant toute cette période.

Une nouvelle équipe s'est constituée depuis quelques mois et se fera un plaisir de recevoir tout ce « beau monde » dans les meilleures conditions.

Quelques évènements à retenir :

- Du 6 au 27 juillet : Séjours de vacances 6-11 ans et 12-17 ans
- Du 28 juillet au 3 aout : Séjour « Un temps à part »
- Du 17 au 24 aout : Stage de musique avec Alti musica
- Du 24 au 27 octobre : Union Jeunes 2024



L'équipe de direction

La costette

3, allée du Garay

Tél. 04 71 65 00 84

Site internet : www.Costette.com

Instagram : [centrevacanceslacostette](https://www.instagram.com/centrevacanceslacostette)

Association des Parents d'élèves

Le collégial de l'APE de l'École Albert Camus dresse son tout premier bilan

Il y a un an, seize parents motivés ont décidé de reprendre le flambeau de l'Association des Parents d'Élèves (APE) de l'École Albert Camus en adoptant une structure collégiale. Ce changement marque une nouvelle ère et une nouvelle dynamique, après les dix ans de dévouement d'Audrey Poux passés à la tête de l'association.

Un bilan très positif pour une première année !

De nombreux événements ont rythmé le calendrier scolaire : des commandes de pizzas et de galettes, un concours de maisons en pain d'épices lors du marché de Noël, une tombola avec le club de foot Tence-Mazet-Chambon(etc...) et dernièrement une benne à ferraille qui a fait sensation ! Grâce à ces différentes initiatives, l'APE a pu financer les sorties scolaires, les cours de breakdance, et plus ... !

L'APE tient à remercier chaleureusement toute l'équipe pédagogique et les parents pour leur participation active. Et bonne nouvelle : l'APE est toujours ouverte à accueillir de nouveaux membres désireux de s'investir

dans une association conviviale et bienveillante, dédiée à l'épanouissement des enfants de l'école Albert Camus.

Quoi de neuf pour 2024-2025 ?

L'année à venir s'annonce tout aussi excitante ! Tout d'abord, l'APE accueillera les nouveaux parents dès le 2 septembre à 8h30, autour d'un café convivial pour discuter des projets de l'année. Les événements incontournables de l'année passée seront reconduits et de nouvelles idées verront le jour. Notez bien dans vos agendas : l'Assemblée Générale de l'APE se tiendra le 19 septembre à 18h30.

Une place pour chacun et chacun a une place

Pour conclure, l'APE tient à rappeler ses convictions fortes qui font sa raison d'être : l'implication collective est la clé du succès et du bonheur de nos enfants. «Seul on va plus vite, ensemble on va plus loin.» L'APE de l'École Albert Camus vous attend nombreux pour une nouvelle année sous le signe de la collaboration et de la joie !

Rejoignez-nous et participons ensemble à la réussite et à l'épanouissement de nos enfants !





L'Église Protestante Unie Du Mazet (Freycenet- Fay -Montbuzat)

Cette année 2024 les associations culturelles que sont les paroisses de notre Eglise Protestante Unie de France ont dû renouveler les conseils presbytéraux qui animent et gouvernent nos paroisses en lien avec les synodes national et régional réunis une fois par an. Le nouveau conseil de notre paroisse se compose de six membres autour de notre pasteur, Monique Orioux.

L'annonce de l'évangile à toutes les générations reste, bien entendu la raison d'être de notre association culturelle dont les activités (cultes, formations, actes pastoraux) sont souvent organisées en lien avec le consistoire de la montagne.

Nous avons aussi organisé

* La fête de paroisse depuis longtemps proposée en juin dans le Jardin des Droits de l'Homme à Freycenet.

Le conseil presbytéral d'avril a proposé d'organiser cette année une journée paroissiale pour participer à l'Assemblée dans la maison de Pierre et Marie Durand au Bouschet de Pranles le 30 Juin.

L'assemblée sous les châtaigniers

La rencontre de l'entraide du Haut Lignon.

Pour sa création la nouvelle association Entraide du Haut Lignon est venue au Calibert autour d'un goûter animé par la Chorale de la Montagne.

Pour le deuxième semestre sont prévus

- La fête de La Favea au Bruas le 11 Août : culte, pique-nique et conférence.
- Conférence musicale le 15 Août au temple de Fay
- Journée avec les candidats pour l'habitat partagé le 14 Septembre
- Concert Ars Nova le 10 Novembre au temple
- Concert de Noël au temple le 15 Décembre (Chorale de la Montagne)
- Sans oublier le marché de Noël les 23 et 24 Novembre au Calibert

* Naturellement, nous continuons à porter le projet d'Habitat partagé, route de Fay, dont les travaux de maçonnerie sont terminés et la toiture en cours de pose. Une rencontre avec les futurs occupants, impatientes de s'installer, aura lieu le 14 Septembre.

A toutes et tous bon été et bienvenue dans nos activités.

Pour le Conseil Presbytéral : Maurice Dolmazon et Bernard Cotte.

Association Environnement et Patrimoine du Mazet

Comme chaque année l'association propose des activités lors de la saison estivale liées à la découverte des oiseaux avec Robert Montel, de la flore de l'étage montagnard avec Dany Perrier, du patrimoine local. Cette année pour ce dernier thème Guy Héritier, nous fera découvrir lors d'une conférence suivie d'une visite : « Freycenet de Saint-Jeures, un village particulier ». Nous proposons aussi une visite des maisons fortes de Salcrupt et des Changeas. N'oublions pas les visites guidées « De l'Eglise de Saint-Voy au temple, architecture et histoire religieuse » avec Jean Claude Soubeyrand, de la « Classe d'école 1900 » avec Frédérique Mounier ainsi que des « Atelier généalogie » animés par Jean Claude Soubeyrand et Frédérique Mounier.

Pour faire suite à la conférence d'Alain Debard, l'an dernier, sur les linteaux sculptés du plateau Vivarais-Lignon nous proposons une sortie sur ce thème et l'association a fait éditer un livret qui reprend son intervention ainsi que les photos qui l'accompagnait. Vous pourrez trouver ce livret auprès de l'association et à la Halle Fermière.

Armand Debard

Alain Debard Les linteaux sculptés du plateau Vivarais-Lignon



Le Jardin Christian Grosclaude

C'est un bel évènement en l'honneur de Christian Grosclaude qui a eu lieu le samedi 8 juin organisé conjointement par la mairie et l'Association Environnement et Patrimoine du Mazet représentée par son président Armand Debard. Cette date avait été choisie pour permettre à la famille de Christian, ses enfants et petits-enfants d'être présents à ce moment d'hommage. Mais on retrouvait là aussi tous ceux qui dans le cadre associatif avaient partagé de fabuleux moments de découverte de la flore du Mézenc en sa compagnie. Notamment Catherine Ollier membre de l'association ponote Digitalis qui avec Dany Perrier pour l'Association Environnement et Patrimoine assurent la succession pour cette partie botanique qui fait appel à des compétences particulières.

Ce jardin botanique portera désormais le nom de Christian Grosclaude et ce n'est que justice. Merci à Lucien Roux pour les travaux de mise en place et à Corinne Soubeyrand qui a travaillé à la réalisation du panneau avec Création du Lignon.

Un jardin botanique créé il y a presque quarante ans auquel il a consacré l'essentiel de son temps et qui lui doit tout. Cet emplacement était délaissé, ce bas fond humide et marécageux ne trouvait pas preneur chez les agriculteurs, cette zone inondable ne pouvait accueillir de constructions... Christian proposa l'installation d'un jardin botanique car il avait noté que cette surface de près de 2ha possédait des atouts indéniables pour accueillir une diversité propre à représenter l'essentiel de la flore de l'étage montagnard.. Avec deux grandes orientations sur lesquelles Christian était intransigeant. Dès le départ il imagina une sorte de sentier de découverte permettant de lier les différents milieux et de découvrir dans des placettes aménagées les plantes identifiées par des étiquettes qu'il fallait détourner en fauchant les abords. Mais inversement il insista aussi pour que soient préservés des espaces naturels où la tondeuse ne passerait pas ! (c'est le cas de la totalité de la zone humide mais aussi d'autres zones de prairie près de la Halle entre autre). Cela suscite toujours beaucoup d'interrogations de certains habitants qui s'alarment de ces espaces délaissés d'herbes folles et reviennent vers nous régulièrement pour nous faire part de leur inquiétude sur le manque d'entretien du jardin, qui n'est pas assez « tondu ».... C'est évidemment volontaire et quand on voit aujourd'hui la beauté et la richesse botanique des bords de rivière non fauchés on comprend, la nature est diversité, les plantes sont souvent complémentaires, elles ont besoin des autres, comme l'humain a besoin de son semblable pour grandir.. C'est un message à faire passer, il n'y a pas de mauvaise herbe!

Bien sûr le jardin doit demeurer un espace de promenade ouvert à tous, accueillant, ombragé et frais au cœur du village, il s'agit simplement de trouver l'équilibre entre ces diverses fonctions....

Le jardin a naturellement une fonction pédagogique en alertant le visiteur sur certains dangers (la salle Gérard Debard accueille cet été une exposition sur l'ambrosie prêtée par la FOL 43), il est également refuge LPO, l'école, le centre de loisirs l'utilisent pour des plantations ou des expérimentations...On y trouve cette année une belle exposition de photographies qui s'intègre à merveille dans ce cadre naturel.. Merci à Pierre Suchère qui a procédé avec Pascal Devidal notre nouveau jardinier à la mise en place de ces panneaux.

Le jardin botanique Christian Grosclaude reflète un idéal, un hymne simple à la nature où l'homme apporte sa voix, sa touche, sans vouloir tout contrôler, tout exploiter... On connaît les atteintes terribles (pollutions diverses, déséquilibres climatiques, destructions de la faune et de la flore ...) dont souffre notre planète du fait d'une « soumission » complète à l'idéal de profit démesuré qui la ravage. Il y a sans doute un autre chemin possible, une approche plus raisonnée et plus respectueuse de cette nature qui nous entoure et qui est un bien commun.

Alain Debard.

